Le Monde.fr

Le Monde.fr

Bâtissons une planète plus intelligente





La biomasse, première source d'énergie renouvelable

LE MONDE | 13.03.10 | 13h21 • Mis à jour le 13.03.10 | 13h21 Golbey (Vosges) Envoyé spécial

A quelques kilomètres d'Epinal, une énorme chaudière haute de 25 mètres tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Placée au coeur de l'usine du papetier norvégien Norske Skog, à Golbey (Vosges), elle produit de la chaleur, sous forme de vapeur, et, associée à une turbine, de l'électricité. Sa particularité ? Elle est alimentée par du bois et des déchets du processus de fabrication du papier.

Ces combustibles renouvelables sont baptisés biomasse. Un mot derrière lequel se cache l'un des défis du Grenelle de l'environnement : soutenir une énergie qui existe depuis les premiers feux de bois, mais qui demande aujourd'hui à être développée à une échelle industrielle. La biomasse fournit plus de la moitié de l'énergie renouvelable consommée en France, devant l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire.

Courant avril, pour doper la filière et faire émerger des projets comme celui de Golbey, le gouvernement va lancer un nouvel appel d'offres - le quatrième depuis sept ans. Depuis 2003, ces appels d'offres ont pour objectif de soutenir financièrement les projets à base de biomasse, plus coûteux que les centrales tournant au gaz ou au fioul. Ils visent aussi bien la production de chaleur pour des usines, des bureaux ou des réseaux urbains que la génération conjointe d'électricité et de chaleur, baptisée cogénération.

"Aujourd'hui, il ne serait pas question de construire une usine papetière comme la nôtre sans prévoir une production de chaleur et d'électricité par biomasse", affirme Fabrice Deladiennée, l'un des responsables du site de Norske Skog. Le renchérissement du coût des énergies fossiles et la chasse aux émissions de Co₂ poussent les industriels et les particuliers vers des solutions renouvelables.

Le système de production de vapeur et d'électricité de l'usine de Golbey, géré en partie par la société de services Cofely, fait partie des projets issus du premier appel d'offres, lancé en 2003, pour la promotion de la cogénération. Le bilan des trois premiers appels d'offres (2003, 2006, 2009) est mitigé.

Moins de la moitié des quatorze projets retenus pour le premier appel d'offres sont opérationnels aujourd'hui, faute d'un bon calibrage financier et technique. Pour les vingt-deux dossiers retenus en 2006, "la crise économique a imposé de redéfinir les projets qui étaient sur les rails", plaide un conseiller de Jean-Louis Borloo, le ministre de l'écologie. D'où un certain retard dans leur mise en oeuvre.

"ENERGIE LOCALE"

Le quatrième appel, en avril, visera à favoriser des projets de grande taille (plus de 12 MW), et à faire émerger des installations de cogénération en Bretagne et dans le Sud-Est, où la sécurité d'alimentation électrique est insuffisante. Une problématique d'aménagement du territoire qui a aussi une portée sociale. "La biomasse est une énergie locale, créatrice d'emplois, notamment dans les métiers forestiers", note Franck Lacroix, directeur de l'opérateur de services Dalkia France.

Mais avec la multiplication des projets de centrales de chauffage et de cogénération se pose la question de la pérennité de l'approvisionnement en bois et de sa qualité. "La ressource est là", estime Pierre Ducray, président de l'Union de la coopération forestière française, "mais il faut renforcer les mécanismes d'approvisionnement, de transformation et de logistique vers les chaufferies et les sites de cogénération". Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), une ressource supplémentaire de bois pour l'énergie d'environ 7 à 12 millions de tonnes d'équivalent pétrole (MTEP) par an est mobilisable en plus des 9,4 MTEP actuellement prélevées.

Cette nécessité de structurer la filière est d'autant plus forte que la cogénération chaleur-électricité n'est pas le seul axe de développement retenu par le gouvernement pour l'utilisation de la biomasse.

Un "Fonds chaleur" a été créé, doté d'un milliard d'euros entre 2009 et 2011, pour subventionner la production de chauffage domestique ainsi que les chaufferies collectives, dont le nombre croît. Cela représente aussi de gros besoins en bois. "Le prix du bois augmente, car le bois de récupération est déjà capté par les sites existants", souligne Bernard Schneider, de Cofely.

"Si rien n'est fait lorsque les différents projets de chaufferies entreront en action en 2011 ou 2012, l'offre de bois énergie risque de caler un peu", souligne, de son côté, Jean-Christophe Pouët, de l'Ademe.

Bertrand d'Armagnac

52,5 % de la production d'énergie renouvelable

Origine La biomasse constitue la partie biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, de l'exploitation des forêts et des déchets industriels et ménagers.

Applications Outre comme matériau, l'utilisation de la biomasse se développe pour produire de l'électricité. Elle sert aussi à la production de la chaleur pour le chauffage domestique, mais encore pour le secteur collectif et urbain. Les entreprises cherchent de leur côté à développer conjointement la

production de chaleur et d'électricité (cogénération).

52,5 % L'énergie consommée à partir de biomasse (pour la production de chaleur et d'électricité) a représenté 10,5 millions de tonnes d'équivalent pétrole (MTEP) en France en 2009, selon le Syndicat des énergies renouvelables, soit 52,5 % de l'énergie renouvelable consommée. Cela place la France au deuxième rang européen, derrière l'Allemagne et devant la Suède.

Article paru dans l'édition du 14.03.10

Le Monde.fr

- » A la une » Archives » Forums » Le Desk » Opinions » Blogs
- » Examens » Culture » Economie
- » Météo » Carnet » Immobilier
- » Emploi » Voyages » Programme
- » Newsletters » RSS » Le Post.fr
- » Talents.fr » Sites du groupe

Le Monde





Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide